



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Monsieur le Président du SIAEP du Lectourois

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SEE BAYOL

Unité de travaux Midi-Pyrénées
88 Route de Treilhou
ZI de Meaux
82300 CAUSSADE
Tél. 05 63 20 85 87
Email. sandra.barrera@bayol-tp.fr
SIRET : 309 868 917 000 27

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Travaux d'extension, de renouvellement ou de renforcement de réseaux d'eau potable sur la période 2021– 2022 – 2023 – 2024 (marché n°2021-001).

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **30 juin 2021**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **4 ans.**

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Prolongation du délai du marché :

- **Modification de l'article 3 « délais de validité du marché » de l'Acte d'Engagement en ce sens :**

« Le présent marché est valable 1 an, renouvelable **4** fois par le maître d'ouvrage (soit 4 ans **8 mois** maximum) à compter de la date de la notification du marché à l'entreprise » au lieu de 3 fois et de 4 ans.

- **Modification de l'article 1 « Objet du marché » du Cahier des Clauses Administratives Particulières en ce sens :**

« Le marché aura une durée d'un an renouvelable **4** fois (soit 4 ans **8 mois** maximum) » au lieu de 3 fois et de 4 ans.

- **Modification de l'article 1.3. « Modalités de reconduction » du Cahier des Clauses Administratives Particulières en ce sens :**

« Le marché est conclu pour une durée d'un an renouvelable **4** fois soit une durée maximale de 4 ans **8 mois** (y compris reconductions). Les conditions restent inchangées pendant ces reconductions. » au lieu de 3 fois et de 4 ans.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)



NON



OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Lecture, le 30 juin 2025

Le Président, Philippe BLANCQUART



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)